

'Enfin une garde à vue, on ne se bat pas pour rien' se réjouit la sœur de Mohamed Gabsi - ici

Stefane Pocher

Rassemblement du collectif de Mohamed Gabsi à Béziers © Radio France - Stéfane Pocher

Publié le jeudi 17 décembre 2020 à 15:19

Une plainte pour violation de l'instruction vient d'être déposée par les avocats des trois policiers municipaux de Béziers. "Nous sommes stupéfaits d'apprendre que la sœur de Mohamed Gabsi a rencontré certains témoins, accompagnés des médias déplorent Me Luc Abrakiewicz et Me Florian Medico.

Alors que la garde à vue de trois policiers municipaux de Béziers se poursuit, leurs avocats viennent de **déposer plainte** pour violation de l'instruction suite à la publication dans la presse (Le Parisien) de certaines informations notamment, des échanges qui seraient survenus entre la famille de Mohamed Gabsi et des personnes proches du dossier.

"Nous sommes scandalisés de la diffusion d'éléments couverts par le secret de l'instruction avant même l'audition de nos clients. Une plainte pour violation du secret de l'instruction a d'ores et déjà été déposée entre les mains du procureur de la république de Béziers. Nous sommes stupéfaits d'apprendre que la sœur de Mohamed GASBI a rencontré certains témoins, accompagnée des médias. Tout ceci porte atteinte à la manifestation de la vérité, à la neutralité et l'objectivité des témoignages recueillis. La manifestation de la vérité ne peut souffrir d'instrumentalisation et de maquillage."

Les trois policiers sont entendus depuis ce jeudi matin dans le cadre d'une commission rogatoire. Une étape procédurale attendue. "Elle n'a rien exceptionnel" nous précisent Me Luc Abrakiewicz et Me Florian Medico. "C'est donc naturellement qu'ils répondent aux questions des enquêteurs sans avoir accès au dossier".

Les policiers municipaux déjà auditionnés à trois reprises vont enfin accéder à leur dossier, préparer leur défense. Ce qui était impossible jusqu'à présent.

Les policiers municipaux sont arrivés à 8h25 au SRPJ de Montpellier avec leurs avocats. **Une garde à vue logique** dans le cadre de l'information judiciaire ouverte le 11 avril 2020 au tribunal judiciaire de Béziers des chefs de violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner par personne dépositaire de l'autorité publique dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions ou de sa mission ; non-assistance à personne en péril.

"Il appartiendra au magistrat instructeur de décider des suites de ces gardes à vue", précise le Procureur de la république Raphael Balland. Une garde à vue très attendue par la famille de Mohamed Gasbi et son comité de soutien. "Je ne vous le cache pas, c'est une satisfaction. Oui c'est la suite logique des choses. Mais voilà huit mois que nous attendons cette audition, nous allons avoir accès au dossier" précise sa sœur Houda.

"C'est très important pour l'honneur de Mohamed et de ma famille. Son nom a été sali dans la boue, en le traitant de SDF, de camé, d'alcool." Houda, la sœur de Mohamed Gabsi, encore très touchée par le décès de son frère il a huit mois, attendait avec impatience la garde à vue des trois policiers municipaux de Béziers

"Ils se sont acharnés sur lui. Ils se sont acharnés plus d'une fois et j'en ai les preuves. J'ai rencontré des témoins. Vu une vidéo."

Mohamed est décédé le 8 avril 2020 au cours d'une intervention de la police municipale. Il avait été contrôlé pour non-respect du confinement, après le couvre-feu instauré par la ville entre 21 heures et 5 heures. Mohamed Gabsi est **décédé au** au commissariat de Béziers. Ce père de famille de 33 ans, souffrant de schizophrénie, avait consommé de l'alcool et des stupéfiants

"Nous nous félicitons de cette garde à vue. Nous avons toujours eu confiance dans la justice de notre pays pour que toute la vérité, rien que la vérité soit faite sur cette affaire" explique Meddy Nedir, le représentant de SOS Racisme à Béziers.

Le jour de son interpellation, Mohamed Gabsi, était dans un état démentiel, tendu, et ne voulait pas rentrer dans la voiture de la PM, il hurlait et se débattait d'après des proches de l'enquête. Un des policiers s'est assis sur la victime. *"Ce dernier n'avait pas d'autres solutions"* précisent ses collègues. *"Habituellement nous sommes deux à l'arrière de la voiture pour escorter, mais là c'était impossible"*. Cet agent est bien noté par ses supérieurs. Jugé sérieux, impliqué, non violent. *"Le premier à porter secours si besoin"* rajoute un agent..

"Voilà huit mois que nous attendons ces gardes à vue" rajoute Jean-Philippe Tupin, membre du collectif de soutien Mohamed Gabsi et responsable de la CIMADE à Béziers. *"Je suis assez optimiste. La justice avance. Notre combat progresse. Ce n'est pas gagné. Il va falloir apporter encore beaucoup de preuves."*

Condamné à 8 reprises pour vols et violence depuis 2005

Dans un précédent communiqué, Raphaël Balland précisait que Mohamed Gabsi, était sans emploi, et père de trois jeunes enfants à la garde de leur mère dont il était séparé. Il était très connu de la police et de la justice. Il avait été condamné à **huit reprises depuis 2005**, en particulier pour des violences et des vols. Sa dernière condamnation était très récente puisque le 7 avril 2020, soit **la veille de son décès**, il avait été présenté au parquet de Béziers à l'issue d'une garde à vue pour avoir volé de l'argent dans les mains d'une personne à la sortie d'un distributeur automatique de billets. Il avait alors été condamné à six mois d'emprisonnement ferme, mais sans mandat de dépôt, dans le cadre d'une comparution avec reconnaissance préalable de culpabilité (« plaider coupable »). Il déclarait alors être domicilié chez sa sœur à Béziers.

Selon l'autopsie ordonnée par le parquet de Béziers, l'homme avait subi *"un appui maintenu avec une force certaine en région cervicale, probablement avec un genou ou un coude, qui paraît avoir certainement participé au décès en provoquant un syndrome asphyxique"*. Une analyse toxicologique avait toutefois aussi révélé *"un contexte d'intoxication aiguë suite à une prise massive de cocaïne"*, selon le parquet de Béziers.

- [ici Hérault](#)
- [Enquêtes – Investigation](#)
- [Police municipale](#)

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Sur le même thème

- Les trois policiers municipaux biterrois impliqués dans la mort de Mohamed Gabsi sont ressortis libres ce vendredi du tribunal de Béziers. Celui qui s'était assis sur la victime à l'arrière de la voiture a interdiction d'exercer son métier jusqu'à nouvel ordre.

Le 18/12/2020 à 21:10

- Le parquet de Béziers a prolongé ce lundi de 24 heures la garde à vue d'un jeune homme d'une vingtaine d'années. Ce dernier est suspecté d'avoir foncé sur les policiers Biterrois dans le quartier de la Devéze dans la nuit de samedi à dimanche. Deux fonctionnaires ont été blessés

Le 08/02/2021 à 18:03

- Un Biterrois a été déféré ce jeudi au parquet d'Avignon après une plainte pour viol, déposée par une jeune femme de 25 ans. Son agresseur présumé âgé de 18 ans, connu de la justice a été arrêté par les policiers municipaux de Béziers. Sa présence avait été repérée en ville suite à son signalement

Le 23/12/2020 à 18:39

- Une information judiciaire a été ouverte par le parquet de Béziers après l'agression filmée d'une passante. Les vidéos d'une rare violence circulent sur les réseaux sociaux. Les faits sont bien plus graves. Les agresseuses ont été placées en détention provisoire à Perpignan et proche de Toulouse.

Le 03/02/2021 à 22:58

Autour de chez vous